

****RÈGLEMENT OFFICIEL HYBRID RACE 2026****

ART.1 : PRÉSENTATION DE L'ÉVÉNEMENT

L'Hybrid Race 2026 est une compétition sportive de type hybride combinant course à pied et ateliers fonctionnels.

L'événement se déroulera le dimanche 14 juin 2026 à Décathlon Dijon-Quétigny situé 1 Rond-Point des Sports, 21800 Quetigny.

L'Hybrid Race est organisée par les équipes de César CrossFit & Ninja Race et de Décathlon Dijon-Quetigny.

Toute participation à l'événement implique l'acceptation pleine et entière du présent règlement.

L'organisateur se réserve le droit de modifier le présent règlement à tout moment pour des raisons d'organisation ou de sécurité. Toute modification sera applicable dès sa publication.

ART.2 : FORMAT & CATÉGORIES

La Hybrid Race se déroule exclusivement en format duo.

Les équipes peuvent être composées de :

- Deux hommes (Homme / Homme)
- Un homme et une femme (Homme / Femme)
- Deux femmes (Femme / Femme)

Une seule catégorie de niveau est proposée :

- Open

Chaque équipe concourt ensemble sur l'intégralité du parcours et doit franchir la ligne d'arrivée ensemble pour être classée.

ART.3 : CONDITIONS DE PARTICIPATION & SANTÉ

La compétition est ouverte à toute personne remplissant les conditions suivantes :

- Être âgé de 16 ans minimum le jour de l'événement

Toute personne de moins de 18 ans le jour de l'événement devra fournir une autorisation parentale ainsi qu'une autorisation parentale de soin lors de l'inscription.

- Compléter un certificat médical ainsi qu'une décharge de responsabilité à apporter lors de la remise des dossards, si il y a absence de ces documents les dossards ne pourront pas être distribués.
- Être physiquement apte à la pratique d'une activité sportive intense.

Chaque participant reconnaît participer sous sa propre responsabilité et être conscient des risques inhérents à ce type d'épreuve.

ART.4 : INSCRIPTIONS

Les inscriptions s'effectuent exclusivement en ligne via la plateforme Yaka Chrono.

Yaka Chrono assure :

- La gestion des inscriptions
- Le chronométrage
- Le classement et les résultats

Le tarif d'inscription est fixé à 120 € par équipe (duo).

Des frais de service peuvent être appliqués par la plateforme d'inscription.

Lien d'inscription :

ART.5 : ANNULATION & MODIFICATION D'INSCRIPTION

Les participants ont la possibilité de modifier leur inscription jusqu'à 1 semaine avant la date de l'événement soit au samedi 6 juin à 23h59 dernier délai.

Cette modification pourra prendre la forme d'un changement de noms des participants.

En cas de modification de nom, le(s) participant(s) et le(s) remplaçant(s) s'engage(nt) à fournir l'ensemble des documents nécessaires (fiche de modification d'inscription et tous les documents nécessaires à l'inscription) à l'adresse mail suivante : contact@cesarcrossfit.fr

Aucune annulation et aucun remboursement ne pourront être effectués.

ART.6 : DOSSARDS

Les dossards pourront être distribués :

- La veille de l'événement au Décathlon Dijon-Quetigny
- Le jour de l'événement sur le site de l'événement

Les horaires précis de retrait seront communiqués aux participants avant l'événement.

Une pièce d'identité sera demandée.

Le dossard doit être porté de manière visible pendant toute la durée de la course.

ART.7 : DÉROULEMENT CHARGES ET DISTANCES

La course se déroule sous forme de vagues de départ, selon un planning défini par l'organisation.

Le parcours :

Il alterne des phases de course à pied et des ateliers fonctionnels :

1km Course

1000m Ski Erg

1km Course

50m Sled Pull

1km Course

50m Sled Push

1km Course

80m Burpee Broad Jump

1km Course

1000m Rowing

1km Course

200m Farmers Carry

1km Course

100m Sandbag Lunges

1km Course

Une équipe ne peut commencer une station que si les deux membres ont terminé leurs 1000m de course.

Les charges :

Elles varient selon la catégorie d'inscription:

HH:

- Sled Push: 150 kg (moquette)
- Sled Pull: 40kg (sur dalle)
- Farmers Carry: 2x 24kg
- Sandbag Lunges: 20kg

HF/FF:

- Sled Push: 100kg (moquette)
- Sled Pull: 30kg (sur dalle)
- Farmers Carry: 2x 16kg
- Sandbag Lunges: 20kg

*Charges modifiables si imprévu

Chaque atelier est soumis à des standards précis qui devront être respectés sous peine de pénalité.

ART.8 : HORAIRES & GESTION DU TEMPS

Les horaires de départ et de passage des équipes seront définis par l'organisation et communiqués avant l'événement.

Aucune modification d'horaire ne pourra être garantie après leur publication officielle.

ART.9 : ARBITRAGE & PÉNALITÉS

Chaque atelier est supervisé par un ou plusieurs juges officiels.

Tout non-respect des standards, consignes ou règles de course pourra entraîner :

- Des répétitions supplémentaires
- Des pénalités de temps
- Une disqualification en cas de manquement grave

Les décisions des juges sont souveraines et sans appel.

Un document standard et pénalités sera transmis ultérieurement avec le détail des situations.

ART.10 : CLASSEMENTS & RÉSULTATS

Un classement sera établi pour chaque catégorie.

Les résultats officiels seront disponibles sur la plateforme Yaka Chrono après validation par l'organisation.

Un Cash Prize sera distribué aux 3 premières équipes des 3 catégories (HF,FF,HH) 120€ pour la première équipe, 90€ pour la deuxième et 60€ pour la troisième.

ART.11 : MATÉRIEL INTERDIT

- Gants, straps, magnésie
- Écouteurs ou casque audio
- Tout équipement pouvant conférer un avantage déloyal

ART.12 : SÉCURITÉ & MÉDICAL

Une équipe de secours sera présente sur l'ensemble du site.

L'organisation se réserve le droit d'arrêter un participant jugé inapte à poursuivre l'épreuve pour des raisons médicales ou de sécurité.

ART.13 : RESPONSABILITÉ & ASSURANCE

Chaque participant prend part à l'événement sous sa propre responsabilité.

L'organisation décline toute responsabilité en cas de blessure, perte, vol ou détérioration d'effets personnels.

ART.14 : ANTIDOPAGE

Tout comportement ou usage de produit dopant est strictement interdit.

Tout participant s'engage à respecter les règles de L'AFLD sous peine de sanctions

ART.15 : COMPORTEMENT & ÉTHIQUE SPORTIVE

Tout comportement antisportif, dangereux ou irrespectueux envers les autres participants, juges, bénévoles ou organisateurs pourra entraîner une exclusion immédiate.

ART.16 : ENVIRONNEMENT

Les participants s'engagent à respecter l'environnement et les installations mises à disposition.

Tout abandon de déchets en dehors des zones prévues pourra être sanctionné.

ART.17 : DROIT À L'IMAGE & DONNÉES PERSONNELLES

En participant à l'événement, les participants autorisent l'organisation à utiliser leur image à des fins de communication, sans limitation de durée ni de territoire.

Les données personnelles sont utilisées exclusivement dans le cadre de l'organisation de l'événement, conformément à la réglementation RGPD.

Si un participant ne souhaite pas être diffusé, il devra nous le communiquer par mail (contact@cesarcrossfit.fr) ou par lettre manuscrite (12 Rue de la Petite Fin, 21121 Fontaine-lès-Dijon).

ART.18 : ASSISTANCE EXTÉRIEURE

Toute assistance extérieure pendant la course est strictement interdite. Les participants ne doivent pas recevoir un objet de la part de spectateurs sous peine de sanctions.

ART.19 : BÉNÉVOLAT

L'organisation de la Hybrid Race 2026 repose en partie sur l'engagement de bénévoles.

Leurs missions seront, sans que cette liste soit exhaustive :

- Accueil des participants
- Gestion des dossards
- Aide à l'organisation logistique
- Encadrement des ateliers
- Orientation et sécurité sur le parcours

Toute personne souhaitant participer en tant que bénévole pourra s'inscrire via les canaux de communication officiels de l'événement ou contacter directement l'organisation.

Les bénévoles s'engagent à respecter les consignes de l'organisateur et à adopter un comportement conforme à l'éthique sportive et aux valeurs de l'événement.

Les bénévoles interviennent à titre volontaire et ne peuvent prétendre à aucune rémunération.

L'organisation se réserve le droit de refuser ou d'interrompre la participation d'un bénévole en cas de comportement inapproprié ou contraire aux règles de sécurité.

ART.20 : MODIFICATION OU ANNULATION DE L'ÉVÉNEMENT

En cas de force majeure, l'organisation se réserve le droit de modifier ou d'annuler l'événement. Les participants seront informés des modalités de report ou de remboursement éventuel dans les plus brefs délais.

ART.21 : BARRIÈRES HORAIRES

Afin d'assurer la sécurité des participants et le bon déroulement de l'événement, une barrière horaire est mise en place sur chaque atelier.

Chaque équipe dispose d'un temps maximum de 10 minutes par atelier pour réaliser l'épreuve selon les standards définis par l'organisation.

À l'issue de ces 10 minutes :

- l'atelier sera arrêté par le juge
- l'équipe sera autorisée à poursuivre la course
- l'équipe sera déclarée non classée

Les barrières horaires par atelier sont identiques pour toutes les équipes et s'appliquent sans exception.

L'organisation se réserve le droit de mettre fin à la course d'une équipe si la durée totale dépasse deux heures.

Aucune réclamation ne pourra être formulée concernant l'application des barrières horaires.

ART.22: RAVITAILLEMENT

Des points de ravitaillement seront mis à disposition des participants durant l'événement. L'organisation fournira des boissons afin d'assurer l'hydratation pendant la course et à l'arrivée.

Les participants devront utiliser exclusivement les zones de ravitaillement prévues par l'organisation. Tout ravitaillement en dehors de ces zones ou toute assistance extérieure est interdit et pourra entraîner des sanctions.

L'organisation se réserve le droit d'adapter les points de ravitaillement pour des raisons d'organisation ou de sécurité.

ANN.1 : CERTIFICAT MÉDICAL

FORMULAIRE OBLIGATOIRE POUR TOUT PARTICIPANT

AFIN DE PARTICIPER À L'ÉVÉNEMENT SUIVANT : HYBRID RACE 2026 LE 14/06/2026

Je soussigné(e), Docteur

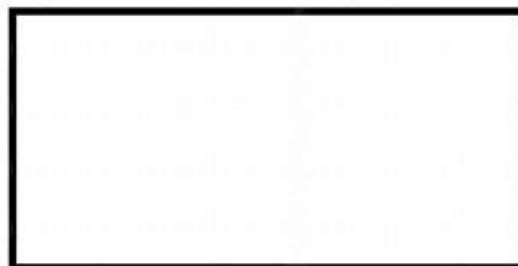
Certifie avoir examiné M./Mme.....

Né (e) le :

Et n'avoir pas constaté, à la date de ce jour, de signes apparents contre-indiquant à la participation de la compétition Hybrid Race contenant des efforts cardiovasculaires et musculaires intenses.

Fait à : le :

Signature et cachet du médecin :



ANN.2 : AUTORISATION PARENTALE DE PRATIQUE

FORMULAIRE OBLIGATOIRE POUR LES PERSONNES MINEURES

AFIN DE PARTICIPER À L'ÉVÉNEMENT SUIVANT : HYBRID RACE 2026 LE 14/06/2026

Je soussigné(e)
(Nom, Prénom, tél)

Père ☐

Mère ☐

Responsable légal ☐

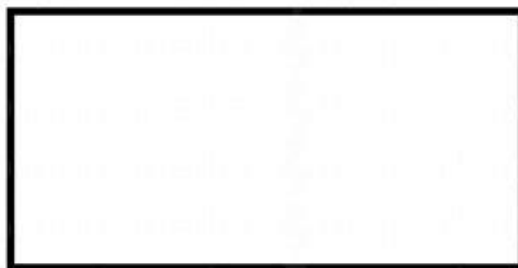
AUTORISE

Mon enfant : Née le:.....

- A participer a l'événement sportif Hybrid Race incluant des efforts cardiovasculaires et musculaires d'intensité élevée.

Je certifie que mon enfant n'a aucune contre-indication médicale et j'ai pris connaissance des risques liés à la pratique de cette activité et dégage l'organisateur de toute responsabilité en cas d'accident hors faute avérée.

SIGNATURE :



ANN.3 : AUTORISATION PARENTALE DE SOIN

FORMULAIRE OBLIGATOIRE POUR LES PERSONNES MINEURES

AFIN DE PARTICIPER À L'ÉVÉNEMENT SUIVANT : HYBRID RACE 2026 LE 14/06/2026

Je soussigné(e)
(Nom, Prénom, tél)

Père ☐

Mère ☐

Responsable légal ☐

AUTORISE

Mon enfant : Née le:.....

- à participer à l'événement sportif Hybrid Race incluant des efforts cardiovasculaires et musculaires d'intensité élevée.
- à être soigné par un médecin si nécessaire dans le cadre de la course
- à faire l'objet d'une décision médicale d'urgence (transfert à l'hôpital par un service d'urgence [Pompiers, SAMU]) rendue nécessaire par son état de santé

EN CAS DE DÉCISION MÉDICALE D'URGENCE, la ou les personnes à contacter sont :
(Nom, Prénom, tél)

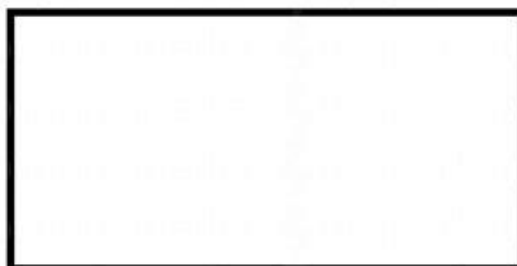
Père:.....

Mère:.....

Responsable légal:.....

Fait le :.....

SIGNATURE :



ANN.4 : MODIFICATION D'INSCRIPTION

FORMULAIRE OBLIGATOIRE POUR LES PERSONNES SOUHAITANT EFFECTUER UNE MODIFICATION DE NOM

Formulaire à transmettre avant le samedi 6 juin à 23h59

***Ce document n'est valable que pour une personne. Si les deux participants d'une équipe souhaitent se faire remplacer, il faudra remplir deux fois ce document.**

Informations du participant initial

Nom :

Prénom :

Numéro de téléphone :

Adresse e-mail :

Informations du participant remplaçant

Nom :

Prénom :

Numéro de téléphone :

Adresse e-mail :

Je soussigné(e), certifie l'exactitude des informations renseignées ci-dessus et confirme avoir souscrit à l'assurance permettant le changement de participant. J'accepte que ce changement soit définitif et ne donne lieu à aucun remboursement.

Fait à :

Le :

Signature du participant initial :

Signature du participant remplaçant :

ANN.5 : DECHARGE DE RESPONSABILITE

Je soussigné(e) :

- **Nom / Prénom** :
- **Date de naissance** :
- **Adresse** :
- **Email / Téléphone** :

déclare par la présente :

1. État de santé

- Être en bonne condition physique, sans contre-indication médicale connue à la pratique d'une activité sportive intense mêlant course à pied, efforts cardiovasculaires et port de charges.
- Avoir conscience que cet événement demande un engagement physique important et peut comporter des risques (fatigue, blessures, chutes, malaises, etc.).

2. Responsabilité

- Participer à l'événement de mon plein gré et sous ma seule responsabilité.
- Décharger les organisateurs, partenaires, bénévoles, encadrants et toute personne liée à l'organisation de toute responsabilité en cas d'accident, blessure, dommage corporel ou matériel, survenant avant, pendant ou après l'événement.

Fait à :

Le :